

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### CORONAVIRUS :

**“A VOS CÔTÉS”, LE DÉPARTEMENT PROPOSE DES IDÉES DE LOISIRS POUR LES PERSONNES CONFINÉES**

20 mars 2020

---

Suites aux annonces gouvernementales du 16 mars relatives au coronavirus, le Département de l'Ardèche a pris ses responsabilités pour protéger ses agents et ses usagers ; nous vous en parlons dans notre communiqué du 19 mars, disponible sur l'espace presse du Département : <https://www.ardeche.fr/presse>

Dans ce contexte de crise sanitaire que nous traversons, **le Département souhaite également être aux côtés des Ardéchois.es confiné.e.s, via la mise à dispositions de ressources pour occuper les enfants...et les plus grands.**

Voici les premières actions recensées. **Vous les retrouverez sur : [www.ardeche.fr/avoscotes](http://www.ardeche.fr/avoscotes)**

Le site sera régulièrement mis à jour...jusqu'à ce que l'on puisse de nouveau sortir !

### **Ressources numériques de la bibliothèque départementale de l'Ardèche (BDA) en accès libre**

La Bibliothèque départementale dispose de nombreux contenus numériques, accessibles sur son site internet :

- livres,
- presse,
- films documentaires de la plateforme ardéchoise Tènk
- musique (webradios, musicMe et offre intégrale de la Philharmonie de Paris).

Si habituellement, l'inscription individuelle se fait au sein des bibliothèques communales et intercommunales conventionnées avec le Département pour la diffusion de cette offre numérique, elle est rendue possible, sur la durée du confinement, sur le site [lecture.ardeche.fr](http://lecture.ardeche.fr)

L'abonnement sera valable jusqu'au 31 août et renouvelable directement au sein des bibliothèques de proximité.

### **Ressources numériques des autres sites départementaux : MuséAI, Archives départementales**

#### **Baladez-vous virtuellement à MuséAI**

MuséAI est un site archéologique départemental. Habitué à vous accueillir tout au long de l'année, à travers visites et ateliers, il se languit de vous revoir. En attendant, vous pouvez le visiter virtuellement à travers notre liste de vidéos :

[https://www.youtube.com/watch?v=ObfNLyImYEk&list=PL582opzKMv\\_VBiaRMOEBEEVYnfOY2jRzW](https://www.youtube.com/watch?v=ObfNLyImYEk&list=PL582opzKMv_VBiaRMOEBEEVYnfOY2jRzW)

## Lisez, découvrez, jouez...avec les Archives départementales

Les Archives départementales disposent de nombreux documents numérisés que vous pouvez retrouver sur leur site : <https://archives.ardeche.fr>

En plus d'une découverte virtuelle des archives, vous trouverez à la rubrique « Espace éducatif » de nombreux jeux et puzzles d'images du territoire, mais aussi des ateliers pédagogiques, pour un petit coup de pouce au moment des cours d'Histoire.

## Ressources numériques des partenaires et acteurs du territoire

Le Département recense et actualise une diversité de contenus culturels accessibles en ligne pour permettre aux usagers d'y accéder facilement. Ils sont nombreux et d'une exceptionnelle richesse.

Ce n'est pas fait exprès, mais ça tombe bien : **la visite virtuelle de la Grotte Chauvet** a été inaugurée le 27 février à Paris et le 9 mars à l'Hôtel du Département.

Faites partie de la prochaine visite : <https://artsandculture.google.com/project/chaudet-cave?hl=fr>

**D'autres idées culture ?** Les structures culturelles du territoire ardéchois se dévoilent en vidéo : [https://www.youtube.com/playlist?list=PL582opzKMv\\_UFHujB2H52KmE4wSVpKqSL](https://www.youtube.com/playlist?list=PL582opzKMv_UFHujB2H52KmE4wSVpKqSL)

**Le ministère de la culture** et ses opérateurs dévoilent leurs innombrables contenus (archéologie, cinéma, musées, audiovisuel, spectacles, jeunesse, patrimoine, danse, archives...) au travers du dispositif « Culture chez nous » : [www.culture.gouv.fr/Culturecheznous](http://www.culture.gouv.fr/Culturecheznous)

## Un peu de musique ?

### A écouter :

La SMAC07 nous fait entendre sa bande sonore au travers de son émission de radio « Les bonnes ondes... » : <https://soundcloud.com/smac-07>

Sinon, mettez la radio et montez le son ! Si les informations institutionnelles viendront en priorité des radios du groupe Radio France, à caractère de service public (Inter, Culture, Info, ou en local, France Bleu Drôme-Ardèche), l'Ardèche est riche de radios locales, pour la plupart associatives. C'est le moment de les (re)découvrir !

### A jouer, (re)découvrir, interpréter, partager :

La plateforme musicale Nomadplay permet aux musiciens de jouer et répéter accompagnés par de nombreux artistes et pédagogues, depuis leur domicile.

Plus de 100 équipes artistiques et ensembles proposent un catalogue pédagogique de grande qualité composé d'environ 700 titres pour 30 instruments différents !

L'accès d'un mois est gratuit depuis le 17 mars. Pour en bénéficier, il faut s'inscrire via l'application ou sur le site et entrer le code TOGETHER01 dans « J'ai un code » (menu profil) : [www.nomadplay.fr](http://www.nomadplay.fr)

La base inter-régionale du patrimoine oral coordonnée par le CMTRA (centre des musiques traditionnelles Rhône-Alpes) centralise des musiques, des langues, des récits de vie, des partitions et des documents iconographiques de notre région : <http://patrimoine-oral.org/dyn/portal/index.seam?page=home&fonds=8>



## N'oublions pas les devoirs à la maison...

En plus des supports départementaux cités plus haut, le réseau Canopé pourra vous aider à assurer une continuité pédagogique à la maison :

<https://www.reseau-canope.fr/actualites/actualite/covid-19-des-ressources-pour-assurer-une-continuite-pedagogique-a-la-maison.html>

---

## Rappel : le confinement, c'est du sérieux

Le confinement que la France vit actuellement est dû à une crise sanitaire majeure, aux conséquences graves.

### Le Département se mobilise pour vous tenir informés :

Sur son site : [www.ardeche.fr/coronavirus](http://www.ardeche.fr/coronavirus)

Et sur les réseaux sociaux :

Facebook : [www.facebook.com/cgardeche/](http://www.facebook.com/cgardeche/)

Twitter : [https://twitter.com/Ardeche\\_07](https://twitter.com/Ardeche_07)

Instagram : <https://www.instagram.com/departement.ardeche/>

### Certaines conséquences sont invisibles. Parmi elles, l'augmentation des violences conjugales.

Le CIDFF (centre d'information départemental des droits des femmes et des familles), contraint de suspendre ses activités physiques (permanences et rendez-vous physiques, formations, sensibilisations, réunions et collectifs) :

- élargit la permanence téléphonique "Juridique et Bureau d'Aides aux Femmes victimes de violences", du lundi au vendredi matin de 9h à 12h au 06.79.54.89.44.

Le répondeur ne prend pas de message. Cependant, il est possible d'envoyer un SMS sur ce numéro. La personne sera alors rappelée, dans les meilleurs délais, en numéro masqué.

- Maintient la permanence téléphonique "Emploi/Formation" du mardi au vendredi de 10h à 12h au 06.70.28.89.16.
- Continue à traiter tous les mails envoyés à [cidff07@cidff07.fr](mailto:cidff07@cidff07.fr).

Retrouvez toutes ces informations sur la page d'accueil du site [www.ardeche.fr](http://www.ardeche.fr)

